

Concerne : Message de remerciement à l'association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ)

Lubumbashi, le 16 Aout 2017

Monsieur le Président de l'ACAJ,

Faisant suite à votre lettre **N/Réf: 71/ACAJ/CPL/DK/2017**, adressée à Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et sécurité en date du 08 Août dernier, lui demandant la levée de siège que la Police a établi à mon domicile de Lubumbashi sans raison aucune et cela pendant plusieurs mois.

Vu toutes vos préoccupations à l'égard de ces atteintes graves aux droits fondamentaux tels que garantis par **l'Article 8** de la Constitution ainsi que **la Loi numéro 07/008 du 04 Décembre 2007** portant statut de l'Opposition en République démocratique du Congo ; je viens par la présente, vous remercier de vive voix pour votre appuis à mon endroit ainsi qu'aux milliers des congolais en général, qui subissons, jour et nuit, toute sorte de répression.

Veillez agréer, **monsieur le Président**, tous mes remerciements pour votre geste de solidarité.

« Seule la lutte libère »

Antoine-Gabriel **KYUNGU WA-KU-MWANZA**